

N G

À : patrick tallet <patricktallet@me.com>

Cc : medical@elsm-toulouse.cnamts.fr

réponse mél du 06/04/15

7 avril 2015 14:31

[Masquer les détail](#)

1



I. 233- NG) – 07/04/ 2015

Cher Confrère,

Je fais suite à votre demande du 6 avril 2015 transmise ce jour.

Dans la mesure où les réalisations satisfont à ce qui est indiqué : page 6 – conditions de prise en charge du bridge, cette prise en charge exceptionnelle concerne aussi les patients bénéficiaires de la CMUc.

Confraternellement.

Dr. H M

Chirurgien-Dentiste Conseil 31

P.S. : Pour toute nouvelle demande, je vous remercie de l'envoyer à l'adresse suivante :

[medical@elsm-toulouse.cnamts.fr](mailto:medical@elsm-toulouse.cnamts.fr)